

par les scènes suivantes que nous reproduisons comme *fac simile* de ces burlesques salmigondis.

(Le cabinet d'un juge d'instruction.—Trois mille six cent cinquante-trois dossiers sont par-cimés sur le plancher ou empilés de manière à former des amas de crimes. C'est un coup d'œil superbe.)

Le juge.—Oh laïa ! c'est à étouffer. Faut du crime, pas trop n'en faut. Je ne sais vraiment pas comment me reconnaître au milieu de cet océan de dossiers déplorablement enchevêtrés et brouillés ; force est bien à la justice de pêcher en eau trouble. Que diable ! on aurait pu mettre un peu plus d'ordre dans le classement par rang de taille de toutes ces scélératesses. Avec ça trop souvent plusieurs dossiers d'affaires politiques et non politiques se trouvent réunis par erreur, et que telle pièce de l'un est intercalée par hasard dans l'autre. Impossible de débrouiller tout cela. Ajoutez que les noms des criminels sont écrits la plupart du temps d'une façon illisible. Enfin, c'est égal, au petit bonheur !

(*Au gendarme de service, après avoir épilé l'étiquette d'un dossier.*) Faites venir Jérôme Balochard.....ou Baluchon.....ou Galuchet.....enfin quelque chose d'approchant.

(Le gendarme sort, descend dans les catacombes de la prison, parcourt tous les souterrains, fait deux lieues et demie, et, après trois heures d'absence, revient avec un prévenu.)

Le gendarme.—Voici, mon magistrat : c'est ce que j'ai trouvé de plus ressemblant. Le criminel prétend qu'il se nomme bien Jérôme, mais qu'il ne s'appelle ni Balochard, ni Boluchon, ni Galuchet ; mais ça ne prouve rien, les criminels ça nie toujours. Le fait est qu'il avoue qu'il se nomme Gorju. Or donc, Balochard et Gorju, ça se ressemble comme deux gouttes de lait. Ça doit être lui, et voilà.

Le juge.—Oui, oui ; au surplus, nous allons bien voir. (*Au prévenu.*) Jérôme Balochard, ou Baluchon, ou Galuchet, ou Gorju, ce qui revient au même, vous êtes accusé d'avoir voulu renverser.....

Le prévenu, interrompant.—C'est vrai, mon magistrat.

Le juge.—Il en convient ! Et pourquoi, enragé que vous êtes, avez-vous tenté de le renverser ?

Le prévenu.—Parce qu'il me vexait.

Le juge.—C'est possible, mais ce n'était pas une raison pour.....

Le prévenu.—Fai-z-excuse, mon juge. A preuve que c'est lui qui a commencé à ne pas être...aimable.

Le juge.—C'est encore possible ; mais je vous répéterai que ce n'était pas une raison pour....

Le prévenu.—Fai-z-excuse, mon juge. A preuve que je passais tranquillement mon petit bonhomme de chemin sans songer à lui. Ah ben oui ! je m'en fiche pas mal....

Le juge.—Arrêtez, audacieux ! pas de vociférations attentatoires !

Le prévenu.—De quoi ! mon magistrat, moi, vociférer ? incapable ! pour lors, je disais donc que je passais tout innocemment à côté de lui ; v'lan voilà-t-il pas qu'il me lance à tour de bras un coup de pied dans l'épine des reins.

Le juge, stupéfait.—Un coup de pied ! il vous aurait donné un coup de pied dans l'épine des reins. !

Le prévenu.—Oui, respectable magistrat, je veux que la crique me croque si ce n'est pas vrai. Alors, moi, je m'ai revengé. Tiens ! c'est assez conséquent.